

BUDGET 2011 – NOTE DE POLITIQUE GENERALE

Le budget 2011 prévoit, à l'ordinaire des recettes pour un montant de **3.176.281,87 EUROS**, et des dépenses pour un montant de **3.175.396,72 EUROS**. Il se solde par un résultat positif pour l'exercice 2011 de 885,15 EUROS moyennant un prélèvement de 68 milliers EUR sur la provision constituée dès 2008 afin de faire face aux dépenses futures en matière de personnel. Le budget 2011 est donc en très légère augmentation, de l'ordre de 3% par rapport à 2010.

A l'extraordinaire, le budget 2011 se clôture avec des recettes pour un montant global de **565.969,54 EUROS** et des dépenses pour un montant global de **627.092,24 EUROS**, soit un résultat négatif de 61.122,70 EUROS compensé par des transferts. Ces investissements sont en nette diminution par rapport à l'exercice budgétaire 2010.

Les principales sources de revenus sont les impôts et redevances (à concurrence de 52% du budget global), les fonds (à concurrence de 18%) et la distribution d'eau (à concurrence de 10%). Pour ce qui est des principales dépenses, l'administration couvre 23% du budget global, l'éducation populaire et l'enseignement pour 24% également, la distribution d'eau (à concurrence de 10%) et la Police (7%). Une analyse plus fine démontre que le poste « Personnel » représente 39% des dépenses du budget, le fonctionnement 24% (-3% par rapport à 2010 !), et le remboursement de la dette 16% (stationnaire par rapport à 2009 et 2010). Pour ce qui est du personnel subsidié, on constatera que l'apport croissant des pouvoirs publics (augmentation de plus de 20% par rapport à 2008) dans la prise en charge des missions confiées aux communes grâce à différents appels à projet sollicités par l'administration communale et retenus en 2008 se poursuivra et devra se poursuivre en 2011 dans la plupart des domaines d'activités couverts.

En 2011, la dette communale s'élèvera à 4.321.785,02 EUROS, soit **une augmentation** de 280.000 € par rapport à 2010 (tout en restant inférieure au montant 2009 de 4.480.047,82 €). Ceci étant, les investissements réalisés en 2010 et ceux prévus en 2011 auront un impact non négligeable sur la dette communale, représentant une charge annuelle de la dette à l'exercice ordinaire à hauteur de 16% des dépenses du budget 2011. Cet état de fait exige un contrôle budgétaire précis des différents investissements et dépenses réalisées dont on a déjà tenu compte lors de l'établissement du budget 2010, et que l'on a maintenu dans la conception du budget 2011, notamment dans les frais liés à l'administration et au fonctionnement des différentes structures communales.

De manière plus ponctuelle, l'augmentation de personnel enregistrée pour 2009 (conseiller en logement, agent constatateur des infractions environnementales) qui se justifiait par les nombreuses missions confiées à notre commune en matière de logement et d'environnement, sera bien évidemment maintenue, même si à ce stade le renouvellement des contrats n'est pas inscrit au budget dans la mesure où ce renouvellement peut être conditionné en grande partie par l'octroi de subsides. En effet, il est à noter que ces engagements ont été couverts jusqu'à aujourd'hui majoritairement par des subsides régionaux. Nous poursuivrons également nos missions en matière d'accueil extrascolaire, et d'accueil des aînés en 2011.

A noter également que les nominations de plusieurs agents dans les services administratifs et techniques de la Commune de Hélécinne, au cadre statutaire, pèsent lourd sur les finances communales, notamment en matière de cotisation « pensions ». Ces nominations résultent d'un choix politique amplement justifié par le déficit marquant du nombre d'agents statutaires à la Commune de Hélécinne.

Au niveau investissements à l'extraordinaire, les gros projets concernent l'aménagement des greniers à l'implantation scolaire de Opheylissem (135.000 €), les travaux de réfection de la rue des Juifs (70.591,40 € : dégâts d'hiver 2011), la dernière phase des travaux de mise en conformité des bâtiments communaux (171.778,07 € : Administration Communale, CPAS, Musée, Hall Omnisports, Bâtiment ALE, salle communale) , les travaux de mise en conformité des cimetières communaux conformément au nouveau décret wallon (50.000 €), des investissements très limités pour couvrir les besoins impératifs de certains services (matériel informatique, petit matériel pour le service technique, régie des eaux, ...). A noter que la part subsidiée représente plus de 50% du montant global des investissements. Certains gros projets (logements sociaux, maison de la petite enfance) seront réinscrits en modification budgétaire lorsque toutes les conditions seront remplies pour envisager l'attribution des travaux.

Pour ce qui concerne l'aide sociale, la crise économique que nous vivons actuellement génère des dépenses supplémentaires qui justifient, en partie, l'augmentation substantielle (de plus de 35%) de la dotation communale au CPAS. Certains services devront néanmoins être réévalués à la lumière de leur impact budgétaire pour le prochain exercice.

Il est à noter également une augmentation de plus de 10.000 EUROS de la dotation communale à la zone de Police Brabant Wallon Est, essentiellement destinée à couvrir la part communale dans l'emprunt contracté en vue de la construction du nouvel hôtel de Police, prévu pour 2012.

Le budget 2011 traduit donc la politique de continuité menée depuis maintenant 4 années, en ciblant les investissements importants sur les principaux besoins communaux (logements, énergie, sécurité routière, réfection voirie, enseignement,...), en menant une chasse aux subsides dans ces différents domaines pour limiter autant que faire se peut l'impact budgétaire, et dès lors ne pas alourdir la dette communale, en menant également une politique de contrôle stricte des principales dépenses à la fois au niveau du personnel (une part importante du personnel est subsidiée) et au niveau des principaux services communaux.